

# GUIDE

## De FACTURATION

### COMMENT FACTURER DES LOCATIONS DE MATERIELS ?

#### 1 - Le Principe de base :

Les locations de matériels doivent être facturées à terme échu.

#### 2 - La Conséquence d'une mauvaise facturation :

Il apparaît que certaines Pharmacies facturent les locations en une seule fois avec les dates initiales de location, de ce fait celles-ci sont identifiées comme des Paiements Multiples et feront l'objet d'indus. Pour éviter cela, la facturation des locations doit être réalisée suivant un mode opératoire précis.

#### 3 - La Facturation :

Lors de votre facturation, vous devrez préciser pour la période concernée :

- la date de début de la location
- la date de fin de la location
- le nombre de semaines de location qui doit correspondre aux dates précisées
- le jour de la facturation

#### 4 - Les exemples :

Pour une location de 6 mois du 02/01/2015 au 30/06/2015, vous pouvez facturer toutes les 4 semaines, => la facturation sera :

- la date de début de la location = **02/01/2015**
- la date de fin de la location = **30/01/2015**
- le nombre de semaines de location qui doit correspondre aux dates précisées = **4 semaines**
- le jour de la facturation = **à compter du 30/01/2015**

Pour la deuxième période,

=> la facturation sera :

- la date de début de la location = **31/01/2015**
- la date de fin de la location = **28/02/2015**
- le nombre de semaines de location qui doit correspondre aux dates précisées = **4 semaines**
- le jour de la facturation = **à compter du 28/02/2015**